

REPUBLIQUE FRANÇAISE

- SMICVAL LIBOURNAIS HAUTE GIRONDE (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 25330661700015

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE DE COUTRAS

M. 14

Budget primitif

voté par nature

BUDGET : SMICVAL (3)

ANNEE 2021

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (6)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	13

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	15
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	17
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	18
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	20
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	22

IV - Annexes (7)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	42
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	43
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	44
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	48
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	50
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	51
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	53
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	54
A4 - Etat des provisions	55
A5 - Etalement des provisions	56
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	57
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	58
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)	60
A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)	61
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	62
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	63
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1 - Etat du personnel	64
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	70
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	Sans Objet
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet

D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	Sans Objet
D2 - Arrêté et signatures	71

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).

(4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.

(5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.

(6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « *Informations générales* » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE 138	SMICVAL LIBOURNAIS HAUTE GIRONDE SMICVAL	BP 2021
---------------------------------	---	--------------------------

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	209664
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	158.73	
2	Produit des impositions directes/population		
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	170.72	
4	Dépenses d'équipement brut/population	23.00	
5	Encours de dette/population	147.10	
6	DGF/population		
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	40%	
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	100%	
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	13%	
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	86%	

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - avec (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (4) budgétaires .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (5) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (6) avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(5) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	38 005 981,00	35 884 568,06

+

+

+

R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 2 121 412,94

=

=

=

	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)	38 005 981,00	38 005 981,00
--	--	---------------	---------------

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	6 786 680,00	6 825 944,42

+

+

+

R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	601 199,13	817 634,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 255 699,29	(si solde positif) 0,00

=

=

=

	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	7 643 578,42	7 643 578,42
--	---	--------------	--------------

TOTAL

	TOTAL DU BUDGET (3)	45 649 559,42	45 649 559,42
--	---------------------	---------------	---------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	16 634 038,00	0,00	18 748 509,00	18 748 509,00	18 748 509,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	12 452 562,00	0,00	13 422 885,00	13 422 885,00	13 422 885,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	181 270,00	0,00	246 270,00	246 270,00	246 270,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		29 267 870,00	0,00	32 417 664,00	32 417 664,00	32 417 664,00
66	Charges financières	851 600,00	0,00	826 500,00	826 500,00	826 500,00
67	Charges exceptionnelles	80 000,00	0,00	34 800,00	34 800,00	34 800,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	0,00		41 100,00	41 100,00	41 100,00
022	Dépenses imprévues	894 159,96		915 917,00	915 917,00	915 917,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		31 093 629,96	0,00	34 235 981,00	34 235 981,00	34 235 981,00
023	Virement à la section d'investissement (5)	562 471,94		700 000,00	700 000,00	700 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	2 830 000,00		3 070 000,00	3 070 000,00	3 070 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		3 392 471,94		3 770 000,00	3 770 000,00	3 770 000,00
TOTAL		34 486 101,90	0,00	38 005 981,00	38 005 981,00	38 005 981,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	38 005 981,00
--	----------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	177 979,00	0,00	262 775,00	262 775,00	262 775,00
70	Produits services, domaine et ventes div	4 859 120,91	0,00	5 412 719,06	5 412 719,06	5 412 719,06
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	26 988 083,82	0,00	30 095 974,00	30 095 974,00	30 095 974,00
75	Autres produits de gestion courante	76 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
Total des recettes de gestion courante		32 101 183,73	0,00	35 776 468,06	35 776 468,06	35 776 468,06
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	18 000,00	0,00	18 000,00	18 000,00	18 000,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		32 119 183,73	0,00	35 794 468,06	35 794 468,06	35 794 468,06
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	205 302,00		90 100,00	90 100,00	90 100,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		205 302,00		90 100,00	90 100,00	90 100,00
TOTAL		32 324 485,73	0,00	35 884 568,06	35 884 568,06	35 884 568,06

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	2 121 412,94
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	38 005 981,00
--	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	3 679 900,00
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DF\ 043 = RF\ 043$.

(6) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	4 125 232,00	601 199,13	4 127 580,00	4 127 580,00	4 728 779,13
	Total des dépenses d'équipement	4 125 232,00	601 199,13	4 127 580,00	4 127 580,00	4 728 779,13
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	2 430 000,00	0,00	2 476 000,00	2 476 000,00	2 476 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	93 000,00	0,00	93 000,00	93 000,00	93 000,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	2 523 000,00	0,00	2 569 000,00	2 569 000,00	2 569 000,00
45...	Total des opé. pour compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	6 648 232,00	601 199,13	6 696 580,00	6 696 580,00	7 297 779,13
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	205 302,00		90 100,00	90 100,00	90 100,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	205 302,00		90 100,00	90 100,00	90 100,00
	TOTAL	6 853 534,00	601 199,13	6 786 680,00	6 786 680,00	7 387 879,13

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	255 699,29
--	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	7 643 578,42
---	---------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	117 634,00	0,00	0,00	117 634,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	2 448 562,06	700 000,00	2 356 680,00	2 356 680,00	3 056 680,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	2 448 562,06	817 634,00	2 356 680,00	2 356 680,00	3 174 314,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	1 000 000,00	0,00	650 000,00	650 000,00	650 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	370 550,84	0,00	39 264,42	39 264,42	39 264,42
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	12 500,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
	Total des recettes financières	1 383 050,84	0,00	699 264,42	699 264,42	699 264,42
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	3 831 612,90	817 634,00	3 055 944,42	3 055 944,42	3 873 578,42
021	Virement de la sect° de fonctionnement (4)	562 471,94		700 000,00	700 000,00	700 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	2 830 000,00		3 070 000,00	3 070 000,00	3 070 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	3 392 471,94		3 770 000,00	3 770 000,00	3 770 000,00

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
TOTAL		7 224 084,84	817 634,00	6 825 944,42	6 825 944,42	7 643 578,42

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	7 643 578,42
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE
FONCTIONNEMENT (10)**

3 679 900,00

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) *DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.*

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération *DF 023 + DF 042 – RF 042* ou solde de l'opération *RI 021+ RI 040 – DI 040*.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	18 748 509,00		18 748 509,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	13 422 885,00		13 422 885,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	246 270,00		246 270,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	826 500,00	0,00	826 500,00
67	Charges exceptionnelles	34 800,00	0,00	34 800,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	41 100,00	3 070 000,00	3 111 100,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	915 917,00		915 917,00
023	Virement à la section d'investissement		700 000,00	700 000,00
Dépenses de fonctionnement – Total		34 235 981,00	3 770 000,00	38 005 981,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	38 005 981,00
--	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	90 100,00	90 100,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	2 476 000,00	0,00	2 476 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	4 728 779,13		4 728 779,13
198	Neutral. amort. subv. équip. versées		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204) (6)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	93 000,00	0,00	93 000,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (5)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (5)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		7 297 779,13	90 100,00	7 387 879,13

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	255 699,29
--	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	7 643 578,42
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	262 775,00		262 775,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	5 412 719,06		5 412 719,06
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00		0,00
74	Dotations et participations	30 095 974,00		30 095 974,00
75	Autres produits de gestion courante	5 000,00	0,00	5 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	18 000,00	90 100,00	108 100,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		35 794 468,06	90 100,00	35 884 568,06

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	2 121 412,94
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	38 005 981,00
--	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	650 000,00	0,00	650 000,00
13	Subventions d'investissement	117 634,00	0,00	117 634,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaires)	3 056 680,00	0,00	3 056 680,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		3 070 000,00	3 070 000,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement		700 000,00	700 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	10 000,00		10 000,00
Recettes d'investissement – Total		3 834 314,00	3 770 000,00	7 604 314,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	39 264,42
-----------------------------------	------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	7 643 578,42
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	16 634 038,00	18 748 509,00	18 748 509,00
60611	Eau et assainissement	15 218,00	15 486,00	15 486,00
60612	Energie - Electricité	193 193,00	191 421,00	191 421,00
60622	Carburants	1 474 423,00	1 220 037,00	1 220 037,00
60624	Produits de traitement	26 471,00	26 464,00	26 464,00
60632	Fournitures de petit équipement	374 754,00	400 423,00	400 423,00
60636	Vêtements de travail	52 549,00	75 986,00	75 986,00
6064	Fournitures administratives	7 735,00	7 733,00	7 733,00
6068	Autres matières et fournitures	151 902,00	179 406,00	179 406,00
611	Contrats de prestations de services	10 036 809,00	11 860 235,00	11 860 235,00
6135	Locations mobilières	981 591,00	771 049,00	771 049,00
61521	Entretien terrains	67 600,00	69 077,00	69 077,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	37 327,00	35 477,00	35 477,00
615231	Entretien, réparations voiries	40 604,00	44 908,00	44 908,00
615232	Entretien, réparations réseaux	48 563,00	83 307,00	83 307,00
61551	Entretien matériel roulant	541 315,00	604 644,00	604 644,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	31 155,00	46 448,00	46 448,00
6156	Maintenance	338 416,00	351 612,00	351 612,00
6161	Multirisques	231 500,00	413 150,00	413 150,00
6168	Autres primes d'assurance	14 000,00	16 000,00	16 000,00
617	Etudes et recherches	296 551,00	391 290,00	391 290,00
6182	Documentation générale et technique	13 875,00	16 361,00	16 361,00
6184	Versements à des organismes de formation	115 197,00	246 757,00	246 757,00
6185	Frais de colloques et de séminaires	2 856,00	1 904,00	1 904,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	4 000,00	0,00	0,00
6226	Honoraires	29 748,00	35 687,00	35 687,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	33 318,00	33 308,00	33 308,00
6228	Divers	337 376,00	219 038,00	219 038,00
6231	Annonces et insertions	34 866,00	39 257,00	39 257,00
6232	Fêtes et cérémonies	56 665,00	30 902,00	30 902,00
6236	Catalogues et imprimés	24 791,00	114 005,00	114 005,00
6237	Publications	50 574,00	45 849,00	45 849,00
6256	Missions	61 950,00	56 943,00	56 943,00
6257	Réceptions	18 544,00	17 548,00	17 548,00
6261	Frais d'affranchissement	27 367,00	26 317,00	26 317,00
6262	Frais de télécommunications	86 499,00	97 236,00	97 236,00
627	Services bancaires et assimilés	8 500,00	12 100,00	12 100,00
6281	Concours divers (cotisations)	23 914,00	25 624,00	25 624,00
6288	Autres services extérieurs	712 343,00	898 520,00	898 520,00
63512	Taxes foncières	12 979,00	10 000,00	10 000,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	17 000,00	17 000,00	17 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	12 452 562,00	13 422 885,00	13 422 885,00
6218	Autre personnel extérieur	671 918,00	710 877,00	710 877,00
6331	Versement mobilité	42 096,00	46 457,00	46 457,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	35 119,00	38 752,00	38 752,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	140 153,00	150 896,00	150 896,00
6411	Personnel titulaire	6 241 928,00	6 104 721,00	6 104 721,00
6413	Personnel non titulaire	2 024 366,00	2 920 162,00	2 920 162,00
64162	Emplois d'avenir	6 028,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	1 330 369,00	1 536 509,00	1 536 509,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	1 560 347,00	1 558 844,00	1 558 844,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	93 899,00	129 445,00	129 445,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	195 618,00	129 153,00	129 153,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	11 176,00	20 000,00	20 000,00
64731	Allocations chômage versées directement	30 045,00	4 600,00	4 600,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	53 000,00	56 000,00	56 000,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	16 500,00	16 469,00	16 469,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	181 270,00	246 270,00	246 270,00
6531	Indemnités	134 640,00	134 640,00	134 640,00
6533	Cotisations de retraite	6 630,00	6 630,00	6 630,00
6541	Créances admises en non-valeur	20 000,00	20 000,00	20 000,00
6542	Créances éteintes	0,00	20 000,00	20 000,00
657348	Subv. fonct. Autres communes	20 000,00	30 000,00	30 000,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	0,00	35 000,00	35 000,00
65888	Autres	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65 + 656)		29 267 870,00	32 417 664,00	32 417 664,00
66	Charges financières (b)	851 600,00	826 500,00	826 500,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	831 600,00	805 000,00	805 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	20 000,00	20 000,00	20 000,00
6615	Intérêts comptes courants et de dépôts	0,00	1 500,00	1 500,00
67	Charges exceptionnelles (c)	80 000,00	34 800,00	34 800,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	0,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	2 000,00	5 000,00	5 000,00
678	Autres charges exceptionnelles	78 000,00	29 800,00	29 800,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	0,00	41 100,00	41 100,00
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	0,00	41 100,00	41 100,00
022	Dépenses imprévues (e)	894 159,96	915 917,00	915 917,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e		31 093 629,96	34 235 981,00	34 235 981,00
023	Virement à la section d'investissement	562 471,94	700 000,00	700 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8) (9)	2 830 000,00	3 070 000,00	3 070 000,00
675	Valeurs comptables immobilisations cédée	0,00	0,00	0,00
6761	Différences sur réalisations (positives)	0,00	0,00	0,00
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	2 830 000,00	3 070 000,00	3 070 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		3 392 471,94	3 770 000,00	3 770 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		3 392 471,94	3 770 000,00	3 770 000,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		34 486 101,90	38 005 981,00	38 005 981,00

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	38 005 981,00
--	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	293 606,75
Montant des ICNE de l'exercice N-1	314 450,68
= Différence ICNE N – ICNE N-1	20 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	177 979,00	262 775,00	262 775,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	177 979,00	262 775,00	262 775,00
70	Produits services, domaine et ventes div	4 859 120,91	5 412 719,06	5 412 719,06
7028	Autres produits agricoles et forestiers	193 394,40	237 625,00	237 625,00
70388	Autres redevances et recettes diverses	25 000,00	13 500,00	13 500,00
70612	Redevance spéciale enlèvement ordures	3 038 795,00	3 299 967,50	3 299 967,50
70613	Redevance enlèvement déchets industriels	661 320,40	1 087 600,56	1 087 600,56
70688	Autres prestations de services	0,00	0,00	0,00
7088	Produits activités annexes (abonnements)	940 611,11	774 026,00	774 026,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	26 988 083,82	30 095 974,00	30 095 974,00
744	FCTVA	7 500,00	5 500,00	5 500,00
74758	Participat° Autres groupements	24 793 289,00	27 644 517,00	27 644 517,00
7488	Autres attributions et participations	2 187 294,82	2 445 957,00	2 445 957,00
75	Autres produits de gestion courante	76 000,00	5 000,00	5 000,00
7588	Autres produits div. de gestion courante	76 000,00	5 000,00	5 000,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013		32 101 183,73	35 776 468,06	35 776 468,06
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	18 000,00	18 000,00	18 000,00
7711	Débits et pénalités perçus	0,00	0,00	0,00
7718	Autres produits except. opérat° gestion	18 000,00	18 000,00	18 000,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
7788	Produits exceptionnels divers	0,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		32 119 183,73	35 794 468,06	35 794 468,06
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	205 302,00	90 100,00	90 100,00
7761	Diff / réal (+) transférées en invest.	0,00	0,00	0,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	205 302,00	90 100,00	90 100,00
7785	Excédent invest. transféré cpte résultat	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		205 302,00	90 100,00	90 100,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		32 324 485,73	35 884 568,06	35 884 568,06

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	2 121 412,94
--	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	38 005 981,00
--	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040*.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES				B1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
0039	Opération d'équipement n° 0039 (5)	606 691,00	628 355,00	628 355,00
0040	Opération d'équipement n° 0040 (5)	228 315,00	167 467,00	167 467,00
0041	Opération d'équipement n° 0041 (5)	2 987,00	2 522,00	2 522,00
0042	Opération d'équipement n° 0042 (5)	203 538,00	213 808,00	213 808,00
0043	Opération d'équipement n° 0043 (5)	1 226 757,00	1 481 053,00	1 481 053,00
0044	Opération d'équipement n° 0044 (5)	515 629,00	0,00	0,00
0045	Opération d'équipement n° 0045 (5)	73 406,00	0,00	0,00
0047	Opération d'équipement n° 0047 (5)	590 350,00	730 459,00	730 459,00
0056	Opération d'équipement n° 0056 (5)	135 619,00	110 903,00	110 903,00
0058	Opération d'équipement n° 0058 (5)	109 437,00	0,00	0,00
0060	Opération d'équipement n° 0060 (5)	0,00	0,00	0,00
0061	Opération d'équipement n° 0061 (5)	0,00	0,00	0,00
0062	Opération d'équipement n° 0062 (5)	16 746,00	10 707,00	10 707,00
0063	Opération d'équipement n° 0063 (5)	36 734,00	5 663,00	5 663,00
0065	Opération d'équipement n° 0065 (5)	0,00	0,00	0,00
0066	Opération d'équipement n° 0066 (5)	0,00	0,00	0,00
0068	Opération d'équipement n° 0068 (5)	0,00	0,00	0,00
0072	Opération d'équipement n° 0072 (5)	41 410,00	166 540,00	166 540,00
0073	Opération d'équipement n° 0073 (5)	54 651,00	101 426,00	101 426,00
0074	Opération d'équipement n° 0074 (5)	282 962,00	508 677,00	508 677,00
Total des dépenses d'équipement		4 125 232,00	4 127 580,00	4 127 580,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	2 430 000,00	2 476 000,00	2 476 000,00
1641	Emprunts en euros	2 430 000,00	2 476 000,00	2 476 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	93 000,00	93 000,00	93 000,00
261	Titres de participation	93 000,00	93 000,00	93 000,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		2 523 000,00	2 569 000,00	2 569 000,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		6 648 232,00	6 696 580,00	6 696 580,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7)	205 302,00	90 100,00	90 100,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	205 302,00	90 100,00	90 100,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00	0,00	0,00
13913	Sub. transf cpte résult. Départements	72 004,00	90 100,00	90 100,00
13918	Autres subventions d'équipement	133 298,00	0,00	0,00
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00	0,00	0,00
	Charges transférées (9)	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		205 302,00	90 100,00	90 100,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		6 853 534,00	6 786 680,00	6 786 680,00

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	601 199,13
----------------------------	------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	255 699,29
--	------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	7 643 578,42
--	--------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

- (2) Cf. Modalités de vote, I-B.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.
- (6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RF 042*.
- (8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.
- (11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B2
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00
1313	Subv. transf. Départements	0,00	0,00	0,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	2 448 562,06	2 356 680,00	2 356 680,00
1641	Emprunts en euros	2 448 562,06	2 356 680,00	2 356 680,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
2113	Terrains aménagés autres que voirie	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		2 448 562,06	2 356 680,00	2 356 680,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 370 550,84	689 264,42	689 264,42
10222	FCTVA	1 000 000,00	650 000,00	650 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	370 550,84	39 264,42	39 264,42
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	12 500,00	10 000,00	10 000,00
Total des recettes financières		1 383 050,84	699 264,42	699 264,42
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		3 831 612,90	3 055 944,42	3 055 944,42
021	Virement de la sect° de fonctionnement	562 471,94	700 000,00	700 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	2 830 000,00	3 070 000,00	3 070 000,00
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00	0,00	0,00
2158	Autres installat°, matériel et outillage	0,00	0,00	0,00
28031	Frais d'études	7 000,00	0,00	0,00
28041412	Subv.Cne GFP : Bâtiments, installations	22 500,00	31 000,00	31 000,00
28041482	Subv.Cne : Bâtiments, installations	8 000,00	6 000,00	6 000,00
2804412	Sub nat org pub - Bâtiments, installat°	9 500,00	10 000,00	10 000,00
28051	Concessions et droits similaires	169 000,00	195 000,00	195 000,00
28128	Autres aménagements de terrains	43 000,00	41 000,00	41 000,00
28132	Immeubles de rapport	355 000,00	355 000,00	355 000,00
28135	Installations générales, agencements, ..	11 000,00	8 000,00	8 000,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	996 000,00	1 049 000,00	1 049 000,00
28182	Matériel de transport	1 100 000,00	1 225 000,00	1 225 000,00
28183	Matériel de bureau et informatique	83 000,00	122 000,00	122 000,00
28184	Mobilier	26 000,00	28 000,00	28 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		3 392 471,94	3 770 000,00	3 770 000,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		3 392 471,94	3 770 000,00	3 770 000,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		7 224 084,84	6 825 944,42	6 825 944,42

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	817 634,00
----------------------------	------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
--	------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	7 643 578,42
--	--------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RI 040 = DF 042*.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 0039 (1)
LIBELLE : Logiciels et matériels informatiques

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		2 166 570,38	a 97 068,14	628 355,00	b 628 355,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	1 388 481,78	87 032,65	471 746,00	471 746,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	3 324,88	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	360 510,37	0,00	174 550,00	174 550,00	0,00
2033	Frais d'insertion	4 494,83	0,00	857,00	857,00	0,00
205	Licences, logiciels, droits similaires	291 790,83	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	728 360,87	87 032,65	296 339,00	296 339,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	778 088,60	10 035,49	156 609,00	156 609,00	0,00
2158	Autres installat°, matériel et outillage	170 727,73	958,46	74 407,00	74 407,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	607 360,87	9 077,03	82 202,00	82 202,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b)	-725 423,14
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 0040 (1)
LIBELLE : Mat technique moyens generaux

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	914 582,35	a 30 350,52	167 467,00	b 167 467,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	581,89	0,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	581,89	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	914 000,46	30 350,52	167 467,00	167 467,00	0,00
2158	Autres installat*, matériel et outillage	913 360,29	30 350,52	167 467,00	167 467,00	0,00
2184	Mobilier	572,18	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	67,99	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00
1318 Autres subventions d'équipement transf.	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-197 817,52
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 0041 (1)
LIBELLE : Matériel Incendie

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		55 027,62	a 261,78	2 522,00	b 2 522,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	55 027,62	261,78	2 522,00	2 522,00	0,00
2158	Autres installat°, matériel et outillage	55 027,62	261,78	2 522,00	2 522,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-2 783,78
---	------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 0042 (1)
LIBELLE : Grosses réparations véhicules

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		2 681 147,02	a 25 796,66	213 808,00	b 213 808,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	2 681 147,02	25 796,66	213 808,00	213 808,00	0,00
2158	Autres installat°, matériel et outillage	2 456 414,56	25 796,66	213 808,00	213 808,00	0,00
2182	Matériel de transport	224 732,46	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-239 604,66
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 0043 (1)
LIBELLE : Acquisition matériel roulant

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		10 355 218,46	a 0,00	1 481 053,00	b 1 481 053,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	34 477,04	0,00	8 375,00	8 375,00	0,00
2031	Frais d'études	24 577,80	0,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	9 899,24	0,00	8 375,00	8 375,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	10 320 741,42	0,00	1 472 678,00	1 472 678,00	0,00
2158	Autres installat*, matériel et outillage	660 667,08	0,00	68 996,00	68 996,00	0,00
2182	Matériel de transport	9 622 464,14	0,00	1 403 682,00	1 403 682,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	37 120,65	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	489,55	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
1313	Subv. transf. Départements	0,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-1 481 053,00
---	----------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 0044 (1)
LIBELLE : Equip & Tvx communs déchèteries

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		1 447 987,80	a 11 104,93	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	60 638,28	0,00	0,00	0,00	0,00
202	Frais réalisé* documents urbanisme	556,14	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	54 743,79	0,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	5 338,35	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	474 507,77	11 104,93	0,00	0,00	0,00
2111	Terrains nus	94 677,20	0,00	0,00	0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	14 043,43	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres installat*, matériel et outillage	365 787,14	11 104,93	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	912 841,75	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	912 841,75	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1313	Subv. transf. Départements	0,00	0,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
2113	Terrains aménagés autres que voirie	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-11 104,93
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 0045 (1)
LIBELLE : Travaux de voirie

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	1 031 533,66	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	7 560,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	7 560,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	924 170,28	0,00	0,00	0,00	0,00
2041412	Subv.Cne GFP : Bâtiments, installations	839 170,28	0,00	0,00	0,00	0,00
204148	Subv. versées Autres communes	85 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	99 803,38	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	99 803,38	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 0047 (1)
LIBELLE : Mat précollecete et Composteurs

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		5 815 474,77	a 22 936,90	730 459,00	b 730 459,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	83 604,91	1 070,93	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	64 632,71	0,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	18 972,20	1 070,93	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	5 731 869,86	21 865,97	730 459,00	730 459,00	0,00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	1 438,80	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres installat°, matériel et outillage	5 730 431,06	21 865,97	730 459,00	730 459,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1313	Subv. transf. Départements	0,00	0,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-753 395,90
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 0056 (1)
LIBELLE : Pôle Environnement

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		2 154 696,05	a 88 843,35	110 903,00	b 110 903,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	223 631,23	4 664,48	10 202,00	10 202,00	0,00
2031	Frais d'études	196 603,14	4 664,48	9 345,00	9 345,00	0,00
2033	Frais d'insertion	11 276,77	0,00	857,00	857,00	0,00
205	Licences, logiciels, droits similaires	15 751,32	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	651 164,33	54 734,90	85 831,00	85 831,00	0,00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	25 632,37	0,00	2 142,00	2 142,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	60 760,85	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres installat°, matériel et outillage	412 689,86	30 658,22	77 741,00	77 741,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	23 570,58	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	125 732,64	24 076,68	5 948,00	5 948,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	2 778,03	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 279 900,49	29 443,97	14 870,00	14 870,00	0,00
2313	Constructions	1 236 580,99	29 443,97	14 870,00	14 870,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	43 319,50	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-199 746,35
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 0058 (1)

**LIBELLE : Décheteries Vayres ETUDE DE SOL GEOTECHNIQUE MAITRE D OEUVRE DIVERS TRAVAUX
ETUDE DE SOL GEOTECHNIQUE Décheteries Vayres Décheteries Vayres DIVERS TRAVAUX MAITRE D
OEUVRE DIVERS TRAVAUX**

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		2 153 755,51	a 80 829,54	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	125 662,38	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	119 870,56	0,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	5 791,82	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	475 746,82	80 829,54	0,00	0,00	0,00
2111	Terrains nus	98 208,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres installat°, matériel et outillage	314 869,25	80 829,54	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	62 669,57	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 552 346,31	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	1 541 128,23	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	11 218,08	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-80 829,54
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 0060 (1)
LIBELLE : CET de petit Palais

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	282 393,07	a 8 174,75	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	1 622,50	0,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	1 622,50	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	66 607,95	8 174,75	0,00	0,00	0,00
2158	Autres installat°, matériel et outillage	66 607,95	8 174,75	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	214 162,62	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	82 940,92	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	131 221,70	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-8 174,75
---	------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 0061 (1)
LIBELLE : Centre de tri

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	517 956,46	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	26 059,75	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	24 580,32	0,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	1 479,43	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	413 937,31	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres installat°, matériel et outillage	413 937,31	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	77 959,40	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	77 959,40	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00
1313 Subv. transf. Départements	0,00	0,00
1318 Autres subventions d'équipement transf.	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 0062 (1)
LIBELLE : Plate forme de compostage St Denis

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	563 837,57	a 6 950,51	10 707,00	b 10 707,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	6 177,86	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	3 685,84	0,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	2 492,02	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	444 747,50	6 950,51	10 707,00	10 707,00	0,00
2158	Autres installat°, matériel et outillage	440 382,70	6 950,51	10 707,00	10 707,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	4 364,80	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	112 912,21	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	112 912,21	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-17 657,51
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 0063 (1)
LIBELLE : CET Saint GIRONS

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		298 430,84	a 22 464,97	5 663,00	b 5 663,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	31 533,41	0,00	2 094,00	2 094,00	0,00
2031	Frais d'études	31 463,41	0,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	70,00	0,00	2 094,00	2 094,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	149 615,71	22 464,97	3 569,00	3 569,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	3 588,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres installat°, matériel et outillage	146 027,71	22 464,97	3 569,00	3 569,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	117 281,72	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	87 281,72	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	30 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b)	-28 127,97
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 0065 (1)
LIBELLE : Centre de Transfert Saint Girons

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		308 515,47	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	29 859,88	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	29 859,88	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	127 337,30	0,00	0,00	0,00	0,00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	5 249,55	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres installat°, matériel et outillage	122 087,75	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	151 318,29	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	151 318,29	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1313	Subv. transf. Départements	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 0066 (1)
LIBELLE : Plateforme de compostage Haute Gironde

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		13 401,18	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	13 401,18	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	13 401,18	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 0068 (1)
LIBELLE : RENOVATION DES STEP

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	96 973,23	a 22 062,78	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	2 220,30	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	2 150,30	0,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	70,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	1 069,22	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres installat°, matériel et outillage	1 069,22	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	93 683,71	22 062,78	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	93 683,71	22 062,78	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-22 062,78
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 0072 (1)
LIBELLE : Etude collecte de demain

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		287 023,23	a 176 500,83	166 540,00	b 166 540,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	287 023,23	176 500,83	166 540,00	166 540,00	0,00
2031	Frais d'études	286 916,34	176 500,83	166 540,00	166 540,00	0,00
2033	Frais d'insertion	106,89	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 117 634,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	117 634,00	0,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	117 634,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-225 406,83
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 0073 (1)
LIBELLE : NOUVEL EQUIPEMENT LIBOURNE

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		56 243,41	a 7 853,47	101 426,00	b 101 426,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	54 339,54	7 853,47	86 556,00	86 556,00	0,00
2031	Frais d'études	54 339,54	7 853,47	84 462,00	84 462,00	0,00
2033	Frais d'insertion	0,00	0,00	2 094,00	2 094,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	1 903,87	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres installat°, matériel et outillage	1 903,87	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	14 870,00	14 870,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	14 870,00	14 870,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-109 279,47
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 0074 (1)
LIBELLE : SMICVAL MARKET ESTUAIRE

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		64 942,61	a 0,00	508 677,00	b 508 677,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	61 503,74	0,00	232 586,00	232 586,00	0,00
2031	Frais d'études	61 503,74	0,00	228 398,00	228 398,00	0,00
2033	Frais d'insertion	0,00	0,00	4 188,00	4 188,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	217 799,00	217 799,00	0,00
2111	Terrains nus	0,00	0,00	217 799,00	217 799,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	3 438,87	0,00	58 292,00	58 292,00	0,00
2313	Constructions	3 438,87	0,00	58 292,00	58 292,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-508 677,00
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A2.1

A2.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
LT2020900361C00001	10/03/2020	500 000,00	500 000,00	0,00	0,00	500 000,00
LT202090124H00001	23/10/2020	2 000 000,00	2 000 000,00	0,00	0,00	2 000 000,00
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
040225 (LT040225)	31/08/2004	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		2 500 000,00	2 500 000,00	0,00	0,00	2 500 000,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					46 413 630,91									
1641 Emprunts en euros (total)					44 413 630,91									
(MIN529414EUR-T2)	La Banque Postale	24/10/2019	20/05/2020	01/06/2021	1 500 000,00	F	FIXE	0,820	0,820		A	C	O	A-1
(XU113903)	CREDIT AGRICOLE	09/05/2001	02/01/2003	02/01/2005	4 573 470,52	F	FIXE	4,760	4,807		A	C	N	A-1
0 032 520 S (CF2014)	CREDIT FONCIER	21/11/2014	01/12/2014	01/03/2015	496 000,00	F	FIXE	2,330	2,351		T	P	O	A-1
15775 (CDC2014)	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	19/11/2014	15/12/2014	01/01/2016	679 747,00	V	LIVRETA	1,750	2,377		A	C	O	A-1
52H09042 (CFF2013)	CREDIT FONCIER	12/08/2013	12/08/2013	12/11/2013	1 840 000,00	F	FIXE	2,990	3,068		T	C	O	A-1
55501830 (55501830)	CAISSE EPARGNE	25/11/2006	25/11/2006	25/11/2007	1 600 000,00	V	EURIBOR12M	3,180	2,436		A	P	O	A-1
A3308209 (A3308209)	CAISSE EPARGNE	24/09/2008	25/09/2008	25/09/2009	6 151 998,13	C	TAUX STRUCTURES	0,000	4,405		A	P	O	E-4
A3308271 (A3308271)	CAISSE EPARGNE	14/11/2008	25/04/2011	25/04/2012	4 250 000,00	F	FIXE	4,540	4,536		A	P	O	A-1
A33170RQ (A33170RQ)	CAISSE EPARGNE	03/10/2017	06/10/2017	06/01/2018	2 500 000,00	F	FIXE	1,510	1,519		T	C	O	A-1
C426383 (CE2018)	CAISSE EPARGNE	15/11/1018	16/11/2018	15/03/2020	2 300 000,00	F	FIXE	1,590	1,591		A	X Libre	O	A-1
DD14358093 (DD14358093)	ARKEA - BCME	11/06/2019	30/06/2019	30/05/2021	1 000 000,00	F	FIXE	1,350	1,356		A	C	O	A-1
MIN511721EUR (MIN511721EUR)	La Banque Postale	09/12/2016	31/12/2016	01/11/2017	1 300 000,00	F	FIXE	1,260	1,249		T	C	N	A-1
MIN518000EUR (MIN518000EUR)	La Banque Postale	24/10/2017	27/04/2018	01/08/2018	1 000 000,00	F	FIXE	1,440	1,447		T	C	O	A-1
MIN526543EUR (LBP2019CONSO)	La Banque Postale	06/05/2019	30/05/2020	01/06/2021	2 000 000,00	F	FIXE	1,460	1,460		A	C	O	A-1
MIN533566EUR (15072020)	La Banque Postale	08/07/2020	15/10/2020	01/08/2022	2 400 000,00	F	FIXE	0,780	0,758		A	C	O	A-1
MIS155298 (MIS155298)	DEXIA	01/03/2005	01/03/2005	01/03/2006	207 647,44	F	FIXE	4,950	4,782		A	P	O	A-1
MIS283217EUR (DEXIAREF12)	DEXIA	15/10/2014	01/12/2014	01/03/2015	390 000,00	F	FIXE	2,900	2,975		T	P	O	A-1
MIS283217EUR (REFIDEXIA2014)	DEXIA	15/10/2014	01/12/2014	01/12/2015	4 924 767,82	F	FIXE	4,450	4,515		A	X Libre	O	A-1
MON505879EUR (MON505879EUR)	La Banque Postale	26/11/2015	11/12/2015	01/04/2016	2 000 000,00	F	FIXE	1,680	1,690		T	C	O	A-1
MON508763EUR (MON508763)	La Banque Postale	20/05/2016	14/06/2016	01/10/2016	1 300 000,00	F	FIXE	1,440	1,448		T	C	O	A-1
MON52197EUR (MON52197EUR)	La Banque Postale	26/07/2018	17/09/2018	01/01/2019	2 000 000,00	F	FIXE	1,600	1,589		T	P	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					2 000 000,00									
040225 (LT040225)	CREDIT AGRICOLE	31/08/2004	15/12/2004	15/12/2005	2 000 000,00	F	FIXE	2,360	2,166		A	C	N	A-1

SMICVAL LIBOURNAIS HAUTE GIRONDE - SMICVAL - BP - 2021

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					46 413 630,91									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		30 841 568,69					2 475 320,16	780 617,77	0,00	298 302,10
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		30 174 904,69					2 391 987,16	764 665,98	0,00	297 652,01
(MIN529414EUR-T2)	N	0,00	A-1	1 500 000,00	19,42	F	FIXE	0,820	75 000,00	12 677,42	0,00	6 850,93
(XU113903)	N	0,00	A-1	1 646 449,40	8,00	F	FIXE	4,760	182 938,82	80 112,57	0,00	70 050,12
0 032 520 S (CF2014)	N	0,00	A-1	318 051,60	8,92	F	FIXE	2,330	32 145,12	7 131,10	0,00	573,64
15775 (CDC2014)	N	0,00	A-1	543 797,60	19,00	V	LIVRETA	1,750	27 189,88	9 516,46	0,00	11 623,67
52H09042 (CFF2013)	N	0,00	A-1	506 000,00	2,61	F	FIXE	2,990	184 000,00	13 242,04	0,00	1 337,20
55501830 (55501830)	N	0,00	A-1	850 173,63	10,90	V	EURIBOR12M	1,180	66 379,39	10 165,35	0,00	1 214,15
A3308209 (A3308209)	N	0,00	E-4	4 090 086,00	10,73	C	TAUX STRUCTURES	4,310	296 826,00	178 731,08	0,00	44 505,48
A3308271 (A3308271)	N	0,00	A-1	2 044 121,87	5,32	F	FIXE	4,540	304 019,57	92 803,13	0,00	54 326,47
A33170RQ (A33170RQ)	N	0,00	A-1	1 999 999,96	11,76	F	FIXE	1,510	166 666,68	29 256,25	0,00	6 544,70
C426383 (CE2018)	N	0,00	A-1	2 275 000,00	14,21	F	FIXE	1,590	100 000,00	36 172,50	0,00	27 666,00
DD14358093 (DD14358093)	N	0,00	A-1	1 000 000,00	18,41	F	FIXE	1,350	52 631,58	13 500,00	0,00	7 568,56
MIN511721EUR (MIN511721EUR)	N	0,00	A-1	1 018 333,29	11,58	F	FIXE	1,260	86 666,68	12 421,50	0,00	1 945,87
MIN518000EUR (MIN518000EUR)	N	0,00	A-1	821 428,60	11,33	F	FIXE	1,440	71 428,56	11 442,86	0,00	1 790,22
MIN526543EUR (LBP2019CONSO)	N	0,00	A-1	2 000 000,00	19,42	F	FIXE	1,460	100 000,00	29 281,11	0,00	16 264,00
MIN533566EUR (15072020)	N	0,00	A-1	1 700 000,00	15,58	F	FIXE	0,780	0,00	0,00	0,00	14 883,68
MIS155298 (MIS155298)	N	0,00	A-1	81 974,06	4,17	F	FIXE	4,950	12 066,77	4 057,72	0,00	2 901,06
MIS283217EUR (DEXIAREFI2)	N	0,00	A-1	267 646,99	8,92	F	FIXE	2,900	24 178,60	7 605,02	0,00	608,00
MIS283217EUR (REFIDEXIA2014)	N	0,00	A-1	3 386 008,98	9,92	F	FIXE	4,450	301 511,20	152 770,14	0,00	11 819,62
MON505879EUR (MON505879EUR)	N	0,00	A-1	1 366 666,73	10,00	F	FIXE	1,680	133 333,32	22 120,00	0,00	5 180,00
MON508763EUR (MON508763)	N	0,00	A-1	931 666,61	10,50	F	FIXE	1,440	86 666,68	12 948,00	0,00	3 042,00
MON52197EUR (MON52197EUR)	N	0,00	A-1	1 827 499,37	17,75	F	FIXE	1,600	88 338,31	28 711,73	0,00	6 956,64
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		666 664,00					83 333,00	15 951,79	0,00	650,09

SMICVAL LIBOURNAIS HAUTE GIRONDE - SMICVAL - BP - 2021

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
040225 (LT040225)	N	0,00	A-1	666 664,00	7,96	F	FIXE	2,360	83 333,00	15 951,79	0,00	650,09
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		30 841 568,69					2 475 320,16	780 617,77	0,00	298 302,10

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A2.3

A2.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
A3308209 (A3308209)	CAISSE EPARGNE	6 151 998,13	4 090 086,00	4	23,00	Du 26/09/2013 Au 25/09/2015	4.31	4.31+5*(LIBORUSD12M-6.25)	1 548 689,00		4,310	178 731,08	0,00	13,26
TOTAL (E)		6 151 998,13	4 090 086,00						1 548 689,00			178 731,08	0,00	13,26
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		6 151 998,13	4 090 086,00						1 548 689,00			178 731,08	0,00	13,26

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A2.4

A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (<i>cap</i>) ou encadré (<i>tunnel</i>)	Nombre de produits	21	0	0	0	0	
	% de l'encours	86,73	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	26 751 482,69	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (<i>swaption</i>)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	1	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	13,26	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	4 090 086,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A2.5

A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A2.5

A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture							
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE	
DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	A2.6

A2.6 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 01/01/N de l'exercice	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dette provenant d'émissions obligataires</u> (ex : émissions publiques ou privées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 1525 €	19/11/2014

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	véhicules légers neufs	7	19/11/2014
L	véhicules légers d'occasion	5	19/11/2014
L	véhicules lourds neufs	8	19/11/2014
L	véhicules lourds d'occasion	5	19/11/2014
L	pièces détachées véhicules	5	19/11/2014
L	grosses réparations véhicules	5	19/11/2014
L	mobilier	10	19/11/2014
L	matériel de bureau électrique ou électronique	5	19/11/2014
L	matériels informatiques	3	19/11/2014
L	logiciels	2	19/11/2014
L	équipements de garage et stations	10	19/11/2014
L	process mobile (retourneurs, cribleurs, broyeurs)	7	19/11/2014
L	process fixe	7	19/11/2014
L	caissons	10	19/11/2014
L	borne de collecte sélective	10	19/11/2014
L	conteneurs enterrés	7	19/11/2014
L	bacs de collecte et composteurs	10	19/11/2014
L	autres matériels techniques	5	19/11/2014

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS	A4

A4 – ETAT DES PROVISIONS

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
PROVISIONS BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	41 100,00		0,00	41 100,00	0,00	41 100,00
Provision pour risques sur titres impayés	41 100,00		0,00	41 100,00	0,00	41 100,00
TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES	41 100,00		0,00	41 100,00	0,00	41 100,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS	A5

A5 – ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		2 566 100,00	I 2 566 100,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		2 476 000,00	2 476 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	2 476 000,00	2 476 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		90 100,00	90 100,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
1068	<i>Excédents de fonctionnement capitalisés</i>	0,00	0,00
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	90 100,00	90 100,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	2 566 100,00	601 199,13	255 699,29	3 422 998,42

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		4 430 000,00	III 4 430 000,00
Ressources propres externes de l'année (a)		650 000,00	650 000,00
10222	FCTVA	650 000,00	650 000,00
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		3 780 000,00	3 780 000,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	0,00	0,00
28041412	Subv.Cne GFP : Bâtiments, installations	31 000,00	31 000,00
28041482	Subv.Cne : Bâtiments, installations	6 000,00	6 000,00
2804412	Sub nat org pub - Bâtiments, installat°	10 000,00	10 000,00
28051	Concessions et droits similaires	195 000,00	195 000,00
28128	Autres aménagements de terrains	41 000,00	41 000,00
28132	Immeubles de rapport	355 000,00	355 000,00
28135	Installations générales, agencements, ..	8 000,00	8 000,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	1 049 000,00	1 049 000,00
28182	Matériel de transport	1 225 000,00	1 225 000,00
28183	Matériel de bureau et informatique	122 000,00	122 000,00
28184	Mobilier	28 000,00	28 000,00
29...	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
39...	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59...	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	10 000,00	10 000,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	700 000,00	700 000,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	4 430 000,00	817 634,00	0,00	39 264,42	5 286 898,42

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 3 422 998,42
Ressources propres disponibles	IV 5 286 898,42
Solde	V = IV – II (6) 1 863 900,00

- (1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.
- (2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
- (3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
- (5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.
- (6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM	A7.2.1

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

A7.2.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (3)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00
Total des dépenses réelles		0,00
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>0,00</i>
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	<i>0,00</i>
023	<i>Virement à la section d'investissement (4)</i>	<i>0,00</i>
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

A7.2.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Recettes issues de la TEOM		27 644 517,00
74758	Appel à produit	27 644 517,00
Dotations et participations reçues		0,00
Autres recettes de fonctionnement éventuelles		0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (3)	0,00
013	Atténuations de charges	0,00
Total des recettes réelles		27 644 517,00
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>0,00</i>
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	<i>0,00</i>
Total des recettes d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		27 644 517,00

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Si la commune ou l'établissement applique les provisions semi-budgétaires.

(4) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM	A7.2.2

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

A7.2.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Remboursement d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Acquisitions d'immobilisations	0,00
	Opérations d'équipement (1 ligne par opération)	
	Autres dépenses éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	
020	Dépenses imprévues	0,00
	Total des dépenses réelles	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
	Total des dépenses d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

A7.2.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Souscription d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Dotations et subventions reçues	0,00
	Autres recettes éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
	Total des recettes réelles	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement (3)	0,00
	Total des recettes d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.7

B1.7 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

(Article L. 2311-7 du CGCT)

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT					
FONCTIONNEMENT					
657348	Subvention communes ZW 2021		Communes ZW	Commune	30 000,00
6574	Expérimentation innovation démocratique		DEMOCRATIE OUVERTE	Association	35 000,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)
000015 SMICVAL MARKET ESTUAIRE	1 944 526,00	0,00	1 944 526,00	59 825,45	221 823,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Directeur général des services	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général adjoint des services	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		39,80	0,00	39,80	28,80	11,00	39,80
Adjoint administratif pal 1 cl	C	5,80	0,00	5,80	5,80	0,00	5,80
Adjoint administratif pal 2 cl	C	10,00	0,00	10,00	10,00	0,00	10,00
Adjoint administratif terr.	C	8,00	0,00	8,00	5,00	3,00	8,00
Administrateur	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Attaché	A	9,00	0,00	9,00	2,00	7,00	9,00
Attaché principal	A	3,00	0,00	3,00	2,00	1,00	3,00
Rédacteur principal 1 cl	B	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		271,40	1,80	273,20	187,40	85,80	273,20
Adjoint technique pal 1 cl	C	33,00	0,00	33,00	33,00	0,00	33,00
Adjoint technique pal 2 cl	C	60,80	0,00	60,80	60,80	0,00	60,80
Adjoint technique territorial	C	151,60	1,80	153,40	75,60	77,80	153,40
Agent de maîtrise	C	5,00	0,00	5,00	5,00	0,00	5,00
Agent de maîtrise principal	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Ingénieur	A	4,00	0,00	4,00	2,00	2,00	4,00
Ingénieur principal	A	5,00	0,00	5,00	4,00	1,00	5,00
Technicien principal de 1 cl	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Technicien principal de 2 cl	B	7,00	0,00	7,00	2,00	5,00	7,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Adjoint d'animation pal 1 cl	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint d'animation pal 2 cl	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		15,00	0,00	15,00	0,00	15,00	15,00
(A Modifier)		2,00	0,00	2,00	0,00	2,00	2,00

SMICVAL LIBOURNAIS HAUTE GIRONDE - SMICVAL - BP - 2021

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
Collaborateur de cabinet Contractuel		1,00 12,00	0,00 0,00	1,00 12,00	0,00 0,00	1,00 12,00	1,00 12,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		328,20	1,80	330,00	218,20	111,80	330,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
(A Modifier)		OTR	0	0,00	A	A
(A Modifier)		OTR	0	0,00	A	A
Adjoint administratif terr.	C	ADM	330	0,00	3-a°	CDD
Adjoint administratif terr.	C	ADM	330	0,00	3-1	CDD
Adjoint administratif terr.	C	ADM	330	0,00	3-a°	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	330	0,00	3-a°	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	330	0,00	3-1	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	330	0,00	3-1	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	330	0,00	3-a°	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	330	0,00	3-1	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	330	0,00	3-1	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	330	0,00	3-1	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	330	0,00	3-a°	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	330	0,00	3-1	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	330	0,00	3-1	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	330	0,00	3-a°	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	330	0,00	3-1	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	330	0,00	3-a°	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	330	0,00	3-1	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	330	0,00	3-a°	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	330	0,00	3-1	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	330	0,00	3-a°	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	330	0,00	3-1	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	330	0,00	3-1	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	330	0,00	3-a°	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	330	0,00	3-1	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	330	0,00	3-1	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	330	0,00	3-1	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	330	0,00	3-1	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	330	0,00	3-a°	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	330	0,00	3-a°	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	330	0,00	3-a°	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	330	0,00	3-1	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	330	0,00	3-a°	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	330	0,00	3-1	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	330	0,00	3-1	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	330	0,00	3-b	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	330	0,00	3-a°	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	330	0,00	3-1	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	330	0,00	3-1	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	327	0,00	3-1	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	327	0,00	3-b	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	327	0,00	3-b	CDD

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Adjoint technique territorial	C	TECH	330	0,00	3-1	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	330	0,00	3-1	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	330	0,00	3-b	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	330	0,00	3-b	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	330	0,00	3-b	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	330	0,00	3-1	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	330	0,00	3-1	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	330	0,00	3-1	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	330	0,00	3-1	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	332	0,00	3-a°	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	330	0,00	3-1	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	330	0,00	3-b	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	330	0,00	3-1	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	330	0,00	3-b	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	330	0,00	3-b	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	330	0,00	3-b	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	330	0,00	3-b	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	330	0,00	3-b	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	330	0,00	3-a°	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	330	0,00	3-1	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	330	0,00	3-a°	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	330	0,00	3-1	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	330	0,00	3-a°	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	330	0,00	3-1	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	330	0,00	3-b	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	330	0,00	3-b	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	330	0,00	3-1	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	330	0,00	3-a°	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	330	0,00	3-b	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	330	0,00	3-b	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	330	0,00	3-a°	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	330	0,00	3-a°	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	330	0,00	3-1	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	330	0,00	3-b	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	330	0,00	3-1	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	330	0,00	3-1	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	327	0,00	3-b	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	330	0,00	A	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	330	0,00	3-4	CDI
Adjoint technique territorial	C	TECH	330	0,00	3-a°	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	327	0,00	3-b	CDD
Attaché	A	ADM	513	0,00	3-3-2°	CDD
Attaché	A	ADM	575	0,00	3-3-2°	CDD
Attaché	A	ADM	480	0,00	3-3-1°	CDD
Attaché	A	ADM	480	0,00	3-3-2°	CDD
Attaché	A	ADM	410	0,00	3-3-2°	CDD
Attaché	A	ADM	450	0,00	3-3-2°	CDD
Attaché	A	ADM	430	0,00	3-a°	CDD

SMICVAL LIBOURNAIS HAUTE GIRONDE - SMICVAL - BP - 2021

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Attaché principal	A	ADM	685	0,00	3-4	CDI
Collaborateur de cabinet		OTR	775	0,00	3-a°	CDD
Contractuel		OTR	538	0,00	3-4	CDI
Contractuel		OTR	507	0,00	3-4	CDI
Contractuel		OTR	438	0,00	3-4	CDI
Contractuel		OTR	518	0,00	3-4	CDI
Contractuel		OTR	547	0,00	3-4	CDI
Contractuel		OTR	547	0,00	3-4	CDI
Contractuel		OTR	540	0,00	3-4	CDI
Contractuel		OTR	510	0,00	3-4	CDI
Contractuel		OTR	520	0,00	3-4	CDI
Contractuel		OTR	516	0,00	3-4	CDI
Contractuel		OTR	563	0,00	3-4	CDI
Contractuel		OTR	518	0,00	3-4	CDI
Ingénieur	A	TECH	478	0,00	3-3-2°	CDD
Ingénieur	A	TECH	390	0,00	3-a°	CDD
Ingénieur principal	A	TECH	821	0,00	3-4	CDI
Technicien principal de 2 cl	B	TECH	461	0,00	3-2	CDD
Technicien principal de 2 cl	B	TECH	369	0,00	3-2	CDD
Technicien principal de 2 cl	B	TECH	452	0,00	3-3-2°	CDD
Technicien principal de 2 cl	B	TECH	436	0,00	3-2	CDD
Technicien principal de 2 cl	B	TECH	379	0,00	3-2	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
Adjoint technique territorial	C	TECH	330	0,00	3-2	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	330	0,00	3-2	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	330	0,00	3-2	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	330	0,00	3-2	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	330	0,00	3-2	CDD
Rédacteur	B	ADM	355	0,00	3-2	CDD
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel.
ANIM : Animation.
PM : Police.
OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u>				
<u>Détention d'une part du capital</u>				
06/02/2019 - PARTICIPATION AU CAPITAL	TRIGIRONDE	TRIGIRONDE	SPL	93 000,00
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc. et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 49

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 01/04/2021

Présenté par Sylvain Guinaudie (1),

A Saint Denis de Pile, le 08/04/2021

Sylvain Guinaudie,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A Saint Denis de Pile, le 08/04/2021

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

Sylvain GUINAUDIE Président du SMICVAL du Libournais Haute Gironde	
--	--

Certifié exécutoire par Sylvain Guinaudie (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : Assemblée .